**APPEL A CANDIDATURE IMPLANTATION DE STAND RESTAURATION ET FOOD-TRUCKS**

**FESTIVITES DE LA FETE NATIONALE – 13 JUILLET 2023**

**LE CONTEXTE**

La Ville de Vaujours organise les festivités de la Fête Nationale le jeudi 13 juillet 2023.

C'est un événement qui se veut familial et institutionnel, et qui célèbre la Fête Nationale de la République Française.

L’événement se déroulera en plusieurs temps forts répartis ainsi :

* 22h00 Retraite aux flambeaux (départ complexe sportif Roger Grosmaire)
* 23h00 Spectacle pyrotechnique au parc de la Garenne
* 23h30 Bal au parc de la Garenne

**OBJET DE L’APPEL A PROJET**

Dans le cadre de cette manifestation, la Ville souhaite proposer au public une offre en restauration/buvette de plein air à partir de 21h00.

Dans cette perspective, Vaujours lance un appel à candidature pour l’implantation de deux (2) stands restauration/food-trucks le 13 juillet 2023.

**CALENDRIER ET PRESENTATION DE L’APPEL A PROJET**

Les candidats sont invités à transmettre leur dossier de candidature à compter de la parution du présent appel à candidatures, **jusqu’au 10 juillet 2023 avant 12h00**.

La sélection interviendra le 10 juillet entre 12h00 et 18h00.

**CARACTERISTIQUES ATTENDUES**

**Offres de restauration recherchées**

Les commerçants ambulants proposeront une offre variée de restauration adaptée aux publics attendus sur le parc.

**Gestion des espaces**

Les candidats feront état, également, de leurs besoins en surface, exprimée en ml et en m² pour l’installation des camions/stands :

- Périmètre occupé par le food-truck ;

- Les candidats préciseront dans leur dossier leurs besoins en termes d’électricité (puissance nécessaire à l’alimentation de l’installation) et de raccordement sur borne électrique prévu sur le site. Les candidats indiqueront, également, s’ils ont des besoins en raccordement eau pour le fonctionnement de leurs activités sur les sites équipés. La ville sera sensible à l’autonomie en matière d’énergie.

**OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMERCIAL**

La Ville de Vaujours accordera une occupation temporaire du domaine public. A cette fin, un arrêté d’occupation du domaine public entre le Ville et le prestataire sera conclu.

Conformément aux articles L. 2125-1, L.2125-3 et L.2125-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, « l’occupant » réglera à la Commune de Vaujours une redevance.

****

**PROCESSUS D’EVALUATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE**

La direction générale validera la conformité des dossiers de candidature reçus. Les dossiers incomplets ou ne satisfaisant pas aux conditions d’admissibilité seront rejetés et ne seront pas évalués.

La direction générale contactera ensuite le pétitionnaire pour l’informer des résultats. La décision sera sans appel. Les candidats sélectionnés seront informés de la démarche à suivre pour obtenir leur autorisation d’occupation du domaine public.

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

Les critères de sélection seront basés, par ordre de priorité, sur :

- L’offre et la qualité des produits proposés : variété de l’offre culinaire, offre adaptée aux besoins de restauration tout au long de l’occupation de l’emplacement ;

- Le respect des normes environnementales : consommables « écologiques » (gobelets, couverts, emballages…) et tri des déchets ;

**Dossier à remplir et formalités à accomplir**

Les candidats transmettront :

- Un descriptif de leur proposition et de leurs besoins ;

- Le formulaire de « demande d’occupation temporaire du domaine public commerces non sédentaires » joint en annexe ;

- Un extrait K-bis à jour ;

- Une attestation d’assurance RC ;

- Les justificatifs autorisant la vente ambulante.

**Date et modalités de dépôt du dossier de candidature**

À compter de la parution du présent appel à candidatures, **jusqu’au 10 juillet 2023 avant midi**.

Les dossiers sont à transmettre à :

Par courrier à l’adresse suivante : Ville de Vaujours – Direction Générale des Services – 20 rue Alexandre Boucher – 93410 Vaujours

Par mail à l’adresse mail suivante : contact@ville-vaujours.fr

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter : contact@ville-vaujours.fr

**RECOURS**

Le tribunal administratif peut être saisi par l’application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**FESTIVITES DE LA FETE NATIONALE A VAUJOURS**

**13/07/2023**

**BULLETIN DE CANDIDATURE STANDS RESTAURATION ET FOOD TRUCKS**

**(à retourner avant le 10/07/2023 à midi)**

Nom-Prénom :

Téléphone :

Raison sociale

Adresse postale :

E-mail :

Code APE :

N° Siret :

**Produits et boissons proposés à la consommation sur place**

Dénomination et format : Prix de vente TTC

**Demandes techniques**

Nombre de mètres linéaires demandés (maximum 6m par emplacement) :

Nombre de tables de service :

Nombre de table de cuisson :

Besoin en électricité :

Puissance en Kw :

Type de branchement souhaité :

 J’ai bien pris connaissance des modalités de candidature qui figurent dans l’appel à candidature et je m’engage à les respecter.

Fait le : Signature :